

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2012**

Délibération
n° 2012.10.219

Espace Carat :
Tarifs 2013

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 octobre 2012**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jacques DUBREUIL, Nadine GUILLET, Robert JABOUILLE, Redwan LOUHMAADI, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2012

**DELIBERATION
N° 2012.10.219**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / PARC DES
EXPOSITIONS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

ESPACE CARAT : TARIFS 2013

Par délibération n° 279 du 12 décembre 2011, le conseil communautaire a approuvé les tarifs 2012 de l'espace Carat, proposés par la SEMAPEX.

Pour l'année 2013, il est proposé les modifications suivantes comme indiqués dans les tableaux annexés :

- augmentation de 1,5 % sur le matériel nécessitant de la manutention,
- augmentation de 2 % sur les forfaits de location et sur le personnel,
- augmentation de 3 % sur les contrôles obligatoires, la sûreté et la sécurité,
- augmentation de 4 % sur le nettoyage,
- augmentation de 5 % sur l'énergie,
- pas d'augmentation sur les locations de surfaces ni sur le matériel ne nécessitant pas de manutention,
- création d'un tarif : forfait dîner spectacle moins de 750 personnes,
- création de tarifs sur les forfaits de nettoyage en période de montage et de démontage,
- création de tarifs pour la location de matériels : cloison sur pied (paravent), petite table basse, location de terminal TPE (pour CB), micro-cravate, équipements audiovisuels, écrans.,
- suppression de tarifs pour la location de matériels : tables basses, kit détente, kit mange-debout, kit mobilier, plancher auto-porté, parquet de bal, fauteuil espace salon. Ce matériel est loué à l'extérieur et facturé en fonction du tarif de location.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 25 septembre 2012,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 2 octobre 2012,

Je vous propose :

D'APPROUVER les tarifs de l'espace Carat pour l'année 2013 qui prendront effet à compter du 1^{er} janvier et notamment les modifications ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

24 octobre 2012

Affiché le :

24 octobre 2012